

A Thionville, le 30 novembre 2020

PERMANENCES PMR/HANDICAP

Depuis 2015, la Ville de Thionville a choisi de mettre au cœur de ses priorités la question du handicap en créant notamment une Mission Handicap dont l'objectif est de favoriser l'intégration-inclusion des personnes en situation de handicap à la vie de la cité.

Nouvelle étape : à partir du 5 décembre, la Ville de Thionville proposera au public des permanences « Personnes à Mobilité Réduite/Handicap ».

Ces permanences seront conduites par Anita FATIS, Conseillère municipale déléguée à l'Accessibilité et à la Mission Handicap et par Jacqueline PEZIN, Conseillère municipale.

En partenariat avec la commission communale d'accessibilité, ces permanences ont pour vocation de recueillir les témoignages et/ou demandes des citoyens afin d'améliorer l'accessibilité sur le domaine public et la mobilité des personnes en situation de handicap.

DECEMBRE 2020

- Samedi 5 décembre de 9h à 12h - Hôtel de Ville
- Mardi 8 décembre de 9h30 à 12h - Salle de Veymerange
- Jeudi 10 décembre de 9h30 à 12h - Centre St Michel

JANVIER 2021

- Mardi 5 janvier de 9h30 à 12h - Foyer communal d'Oeustrange
- Mardi 12 janvier de 9h à 12h - Hôtel de Ville
- Samedi 23 janvier de 9h30 à 12h - Ecole de Garche